Programme spécifique de recherche RDT: énergie non-nucléaire (1994-1998)

1994/0089(CNS) - 02/06/1994 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité approuve l'importance prioritaire qui est donnée à ce programme dans l'ensemble du quatrième programme-cadre et ce, en conformité avec ses demandes antérieures, et approuve également, pour l'essentiel, le programme proposé. Le Comité s'interroge toutefois sur l'importance des crédits que la Commission propose d'allouer au domaine des énergies renouvelables. Tout en reconnaissant les bénéfices importants qui pourront, à terme, résulter d'une utilisation à grande échelle des technologies dans le domaine des énergies renouvelables, le Comité estime ainsi, que la priorité immédiate devrait être donnée à l'utilisation rationnelle des énergies traditionnelles. Tenant compte des observations générales qu'il formule, le Comité propose, en particulier, une nouvelle répartition des crédits allant, notamment, dans le sens d'une augmentation des crédits pour les activités de démonstration et d'une moindre allocation financière au domaine des énergies renouvelables.